

Le CA de Nethys ne sera pas renouvelé ce samedi

■ Une réflexion globale devrait être initiée durant l'assemblée générale.

L'affaire Publifin a provoqué un séisme politique du côté franco-phonie du pays. Pourtant elle est loin d'être terminée. Les mesures annoncées par le nouveau gouvernement wallon se font attendre et Nethys est toujours dirigée par ceux qui étaient pointés du doigt au moment de l'éclatement de l'affaire.

Dire que rien n'a été fait, ne serait pas correct non plus. Une commission d'enquête parlementaire wallonne a rendu un rapport aux conclusions sans appel. Il doit servir de base de travail à la ministre De Bue (MR) pour rédiger les décrets qui doivent améliorer la gouvernance en Wallonie.

Que va-t-il se passer ?

Et puis le conseil d'administration de Publifin – l'intercommunale qui chapeaute Finanpart – a été renouvelé tout comme celui de Finanpart – qui détient Nethys. L'assemblée générale de Nethys qui doit procéder au renouvellement du conseil d'administration, est convoquée pour ce samedi 14 octobre.

Que va-t-il se passer ? Là est la question. En effet, Paul-Emile Mottard (PS), président du conseil d'administration de Finanpart (et de Publifin) sera chargé de demander le renouvellement du conseil d'administration.

4 000

Emplois

Nethys représente environ 4 000 emplois pour l'ensemble de ses activités.

Des politiques et des privés

Connaîtra-t-on pour autant le nom des nouveaux administrateurs ? Pas sûr. Une certaine logique voudrait que les administrateurs de Finanpart (au nombre de douze) soient également désignés. Mais pour l'heure, rien n'est décidé. L'option choisie par Finanpart, actionnaire majoritaire de Nethys, étant de proposer à l'assemblée générale de Nethys une remise en cause totale de l'organisation. A savoir, le renouvellement complet du conseil d'administration, avec en point de mire la désignation d'administrateurs politiques et privés – en se donnant le temps de les choisir –, le renouvellement du comité de direction et l'application de mesures de bonne gouvernance souhaitée par le rapport de la commission d'enquête. La réflexion globale qui doit s'initier ce samedi inclura donc les décisions à prendre sur l'avenir, notamment, de Stéphane Moreau, Pol Heyse, Bénédicte Bayer, Gil Simon, etc.

Sauf contre-ordre dans les jours qui viennent, c'est cette option qui tient la corde. La refonte de l'organisation de Nethys devrait être finalisée dans les semaines qui viennent.

Stéphane Tassin

Il ne sera pas facile de faire rembourser les membres des comités de secteur

A l'origine de l'affaire Publifin/Nethys, il y a la révélation par la presse de l'existence de comités de secteur au sein de Publifin. Des comités de secteur où le nombre de réunions organisées annuellement reste faible et où les rémunérations sont forfaitaires et largement supérieures à ce qui est habituellement pratiqué. Rapidement et même avant la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire, on évoque le fait d'exiger, de ces administrateurs pointés du doigt, un remboursement total ou partiel des montants perçus.

Des obstacles juridiques

L'idée sera sans cesse évoquée depuis lors mais sans concrétisation. Le nouveau conseil d'administration de Publifin se penche d'ailleurs régulièrement sur cette question sans, pour autant, avoir trouvé la solution. Pourquoi ? Parce que de nombreux obstacles juridiques se dressent sur son passage. Pour exiger un tel remboursement, il

faut démontrer une faute. Plusieurs pistes sont explorées. L'une d'entre elles vise les présidents des comités de secteur qui n'auraient pas respecté le règlement d'ordre intérieur de ces comités en organisant trop peu de réunions. Une autre piste est aussi sur la table. Elle évoque une faute possible dans le chef du conseil d'administration de Publifin de l'époque, qui aurait maintenu cette rémunération importante, malgré le vote d'un décret wallon concernant la prolongation de l'existence de ces comités. Les règles édictées alors permettaient de le faire.

Etant donné qu'une information judiciaire est en cours sur ce sujet, Publifin marche sur des œufs et ces remboursements ne sont envisagés que sur une base volontaire. Pour l'heure, on ne voit pas trop comment le CA de Publifin va pouvoir se sortir de cette histoire. Certains évoquant même la possibilité que les remboursements n'aient jamais lieu.

S. Ta.